

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

SAMEDI 19 JANVIER 2019

Le samedi dix neuf janvier deux mille dix-neuf, à 17h30 se sont réunis les membres de l'association ACVS -Aviron Caudebec Vallée de Seine- légalement convoqués par Nicolas Barry, Président.

Étaient présents : Nicolas Barry, Michel, Colas, Nicole Delaunay, Frédéric Demanze, Anne Duval, Guillaume Egels , Catherine Guillemard, Carolie Kervrann, François Laurent, François Narbais, Martine Narbais, Marie Sylvie Pillon, Henri Rodrigues, Sylvie Verdun, Lucie Vaysse Ludot, Sophie Lecompte

Ont donné des procurations : Anne Clessens, Claire Delahaye, Claire Laurent, Jean-Marie Royo

Était également présent Christian Capron, Adjoint aux affaires sportives

Était excusé : Monsieur Bastien Coriton, Maire

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Election d'un tiers sortant du bureau
- Questions diverses

Secrétaire de séance : Marie-Sylvie Pillon

I – RAPPORT MORAL

Nicolas Barry, Président, ouvre la séance à 17h45 et remercie la présence de chacun pour cette Assemblée Générale annuelle. L'absence excusée pour cette réunion de Monsieur Coriton, Maire du territoire de Caudebec en Caux de la commune de Rives en Seine n'a pas empêché ce matin en sa présence, de Monsieur Capron, de Madame Dessaux et de quelques rameurs d'inaugurer la nouvelle yolette Liteboat acquise récemment.

Pour cette nouvelle saison 2018/2019, 37 adhérents sont enregistrés contre 30 en 2017/2018. Il est à noter que 74 % des rameurs ont renouvelé leur adhésion et 11 nouveaux rameurs se sont inscrits, 11 000 km ont été parcourus. Malgré la vie soutenue du club par ces sorties à la fois du samedi et du dimanche c'est un kilométrage en baisse mais qui s'explique par une année sans défi ainsi que d'une météo parfois inadaptée pour la pratique de l'aviron : pluie et forte chaleur.

De nombreuses sorties pour le club sont proposées : championnat de France à Dieppe en aviron de mer, course du grand huit à Poissy, weekend end à Cherbourg, weekend end sur le Cher au nouveau club de Géraldine Martin, sorties Armada à la rencontre des bateaux montants, randonnée régionale fin septembre en profitant des grandes marées pour aller jusqu'à Hénouville.

Marie-Sylvie Pillon rappelle sa proposition du 24 mars pour un aller/retour caudebec/Duclair en déjeunant chez elle. Le Président souligne l'importance de ces sorties pour la vie générale du club.

Nicolas Barray tient à remercier le département, la région, la commune et un sponsor, Monsieur Lopéra, Garage Le Trait pour l'aide financière apportée pour l'achat du Liteboat quatre. Ce troisième bateau neuf est une chance pour le club et surtout permet à chacun de progresser. Toutefois, il rappelle qu'une attention particulière doit être portée pour les mises à l'eau, les risques de collision avec de gros troncs d'arbre flottants etc...etc... et surtout le moindre problème doit être signalé sur le cahier de sortie pour prévoir toute réparation.

De futurs achats peuvent être envisagés. Le petit frère du skiff rouge est à vendre au prix de 900 euros, un bateau sadac peut être rénové pour 1000 € à la Mailleraye. Que fait-on ?

Quant aux travaux d'aménagement du site, Monsieur Capron prend la parole pour réaffirmer qu'il est envisagé de démolir les hangars, d'organiser un parking camping car et un terrain de boules mais que sur le plan administratif cette procédure risque d'être longue et compliquée étant donné que c'est un site classé. Monsieur Capron fait confiance à Monsieur le Maire pour activer le dossier.

II – RAPPORT D'ACTIVITÉ

Frédéric Demanze présente le rapport d'activité de manière humoristique mais ce qu'on peut retenir est :

Mars 2018 : sortie Caudebec Hénouville A/R, soit 76 km,

Juin 2018 : we de la Rance chez Michel Colas,

Juillet 2018 : plusieurs sorties familiales sur la base de Jumièges pour pratiquer les techniques du skif,

Août 2018 : sortie grande marée,

Septembre 2018 : randonnée les trois lacs aux Andelys

Octobre 2018 : rencontre du bateau école le Mir,

Novembre 2018 : première sortie du Liteboat

Décembre 2018 : remise du Trophée du Sport à Nicolas Barray pour le dynamisme qu'il apporte au club en tant que Président,

Pour conclure ce rapport d'activité, Frédéric Demanze tient à souligner que le dernier jour de l'année 2018, deux rameurs étaient sur l'eau Claire et Henri et que le premier jour de l'année 2019, seul Henri est retourné ramer. Bravo !

III – ELECTION DU TIERS SORTANT

Se présentent : Henri Rogrigue, Caroline Kervrann

15 votants + 4 procurations

19 : POUR

0 : CONTRE

Caroline et Henri sont élus à l'unanimité.

IV – RAPPORT FINANCIER

Présenté par Martine Narbais, Trésorière

Le budget aviron 2018 est le suivant :

Dépenses : 18 089,72 €

Recettes : 17 690,47 €

Solde positif fin de compte : 6 754,41 €

La dépense exceptionnelle de cette année est le Liteboat quatre pour un coût de 14 790 €. Grâce aux diverses subventions et sponsor pour un montant total de 9 836 €, la part du club s'élève à 4 954 euros.

Les recettes, occasionnées par des ventes de bateaux plus utilisés, des subventions du département et de la commune n'ont pas couvert cette dépense mais elles ne sont pas négligeables étant qu'elles se montent à 3 815 €.

Martine Narbais rappelle les différents achats du club depuis quelques années :

2014 - Bateaux évolution (revendus cette année)

2015 – Bateau MPS occasion 3000€

2016 – Quatre de couple neuf 7914 € et skiff d'occasion à 350 €

2017 – Double liteboat neuf à 6 643 €

2018 – Yolette quatre Liteboat neuf à 14 790 €

Pour compléter ce renouveau en matériel du club, certains des membres proposent l'achat de quatre jeux d'aviron, pelle H. Cette proposition est adoptée

Quelques points :

a) Adhésion au club : 100 €

A l'unanimité il est décidé que la part fixe destinée au club doit rester identique mais que la part licence en fonction de l'évolution donnera un montant annuel d'adhésion.

b) Une règle des 5 € pour toute sortie d'un non licencié et la déduction du cumul de ces sorties sur le montant d'une licence annuelle est supprimée à l'unanimité, cette règle n'étant pas applicable automatiquement vu sa complexité.

c) Pour des recettes supplémentaires, Henri Rodrigue propose de communiquer avec les entreprises pour leur soumettre l'idée d'une sortie découverte/aviron auprès de leurs salariés, moyennant 3 à 400 euros l'après-midi.

d) Monsieur Capron, Adjoint aux affaires sportives confirme le soutien de sa commune pour les subventions aux clubs sportifs de Rives en Seine. Plus de 1000 licenciés sur la commune mais Monsieur Capron assure qu'ils feront toujours le maximum au niveau financier pour les tous les clubs.

V - Questions diverses

Tous les points étant traités et aucune question diverse n'étant soulevée, la séance est levée à 19h00